



Colmar-Berg, le 28 février 2024

*Administration communale de
Colmar-Berg*

AVIS AU PUBLIC

En application de la loi modifiée du 10.06.1999 relative aux établissements classés, le collège échevinal de la commune de Colmar-Berg informe le public que la SARL MPG a sollicité auprès du Ministre du Travail et de l'Emploi une autorisation relative à l'exploitation d'un monte-escaliers à Colmar-Berg, 11, rue Prince Henri.

Le présent avis est affiché à la maison communale du 29 février au 14 mars 2024 inclusivement.

Colmar-Berg, le 28 février 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins

La bourgmestre,

le secrétaire,

